

Un projet de code électoral divise la classe politique au Burundi

APA, 20-07-2009 Bujumbura (Burundi) - Le projet de code électoral au Burundi, examiné la semaine dernière par le Conseil des ministres, avant sa transmission au parlement, fait actuellement l'objet d'une vive polémique au sein de la classe politique burundaise. Ce projet de code électoral fixe la date de la présidentielle avant celle des communales, contrairement à l'ancien en vigueur lors des élections de 2005.

D'abord la levée de boucliers notée dans les rangs de l'opposition qui crie au scandale et fustige le comportement du pouvoir qui « ne cesse de faire valoir la politique de deux poids deux mesures ». Par ailleurs affirment les mêmes partis de l'opposition en tête desquels le Frodebu (Front pour la démocratie au Burundi), le gouvernement n'a pas respecté les principes convenus lors de la rencontre qui s'est tenue au mois de juin et qui regroupait les représentants des partis politiques, de la CENI et de la société civile et des journalistes. Aussi, ils ont soutenu que le gouvernement n'a pas le droit de traiter de la question du calendrier électoral qui est du ressort de la Commission électorale nationale indépendante. Selon Mme Alice Nzomukunda de l'Alliance Nationale pour le Renouveau, (ADR) la CENI devrait rompre son silence vis-à-vis de cette question car, a-t-elle souligné, c'est elle qui sera responsable de tous les drapages qui risquent d'être causés par un processus électoral mal conduit. Selon l'ambassadeur Nsanze Tence, président de l'Alliance Burundo-africaine (ABASA), soit la CENI a peur de s'exprimer soit elle se situe du côté du pouvoir. Le parti UPRONA dans lequel est issu l'actuel premier vice-président, le Dr Yves Sahinguvu, va plus loin et demande à ce dernier dans une correspondance lui adressée, de clarifier sa position face à ce projet de loi et lui demande de ne pas acheminer devant le parlement une loi qui peut porter préjudice au bon déroulement des élections. Lors de l'examen de ce projet de loi, les ministres issus du Frodebu ont claqué la porte tandis que ceux de l'Union pour le progrès national (UPRONA) ont préféré rester sans toutefois être d'accord avec ce projet de loi.